

COMMUNE DE BUEIL

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 octobre 2022

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

En exercice : 19

Présents : 17

Pouvoirs : 1

Votants : 18

Date de convocation et d'affichage : 21/10/2022

Les membres du Conseil municipal de la commune de Bueil légalement convoqués le 21 octobre 2022, se sont réunis en séance publique le 28 octobre 2022 à 20 heures en mairie de BUEIL, sous la présidence de Monsieur Michel CITHER, Maire.

Présents : MM. ANGENARD Jean-Pierre, ARFINI Eliane, BAUCHET Dominique, CHARRIER Luc, COLLERY Christine, COLLET Guy, DRAGOLE Brigitte, DUPOIRIER Irène, LEHUIDOUX Nathalie, LENOUVEL Yannig, MARQUAIS Gilles, MITSIALIS Nicolas, PACHOT Audrey, PENOT Monique, QUIRIN Jean-Pierre, SIMONETTI Chantal.

Absents excusés : MM. FRINET Christelle, JOUDA Jérémie (pouvoir à COLLERY Christine).

Secrétaire de séance : Madame Chantal SIMONETTI

Demandes de Subvention

Afin de préparer le budget primitif 2023 et dans le cadre des futurs travaux d'investissement, le Conseil municipal autorise le Maire à déposer les demandes de subventions auprès des financeurs :

- De l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL,
- Du Département,
- De SNA au titre du fonds de concours

Pour les travaux suivants :

- Aménagement d'espaces publics de loisirs pour un montant de travaux de 6 943,55 € HT pour l'acquisition de poubelles, de bancs et de tables pique-nique.
- Défense Incendie - remplacement d'un hydrant défectueux au droit du n° 14 rue des Vignes et la création d'un hydrant renversable dans la zone d'activités de Bueil pour un montant de travaux de 9 335,50 € HT.

Participation financière de la commune pour la classe de Neige 2023

Madame Chantal SIMONETTI, Première Adjointe aux affaires scolaires mentionne les points suivants :

Madame la directrice de l'école élémentaire Paul Delabre souhaite organiser une classe de neige à « Termignon la Vanoise » en 2023.

22 élèves de la classe de CM2 sont inscrits à cette classe de neige.

Elle présente le budget prévisionnel qui s'élève à 12 203 € pour l'hébergement, la pension complète, le transport ainsi que les déplacements et les activités.

La participation demandée aux familles s'élève à 380 € par élève.

La commune est sollicitée pour une participation financière de 120 € par enfant au lieu de 100 € accordés les années précédentes, en raison de l'augmentation importante des coûts de transports en car et en train.

Au regard du budget prévisionnel présenté, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De verser une participation exceptionnelle de 120 € par élève inscrit à la classe de neige 2023,
- De préciser que la somme de 2 640 € sera versée directement à l'organisme,
- De préciser que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2023,
- D'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Subvention exceptionnelle à l'APEBN

Dans le cadre de ses activités associatives, l'APEBN de Bueil a fait bénéficier à la commune de tarifs préférentiels pour l'achat de chocolat pour le colis des Anciens.

L'APEBN a donc avancé sur ses fonds propres une somme de 3 052 €.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de rembourser l'APEBN sous forme de subvention exceptionnelle la somme de 3 052 €.

Après avoir entendu ce qui précède et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- Verser une subvention exceptionnelle de 3 052 € à l'APEBN
- Préciser que cette subvention sera mandatée sur l'exercice 2022 du budget principal – compte 6574
- Charger monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat.

Chaufferie bois et son réseau de chaleur – acceptation avenant au marché de l'Entreprise MISSENARD

Monsieur le Maire expose,

La Commune, assisté par EAD mandataire de la ville, a décidé d'engager les travaux de fourniture d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur. Suite au lancement de ces travaux l'entreprise MISSENARD a été retenue pour cette prestation cependant aujourd'hui un recalage de prestations doit être envisagé et doit être régularisé par avenant.

Proposition de l'avenant au marché de travaux :

- Entreprise MISSENARD pour un montant en plus-value de 1 248.42 € HT concernant le remplacement du ballon ECS 150L (+ 0.5 % du montant du marché initial, soit une augmentation globale des 2 avenants confondus de 6.21 %).

Le marché initial de cette entreprise était de 275 394.97 €HT, cet avenant fait ressortir un montant cumulé du marché de 292 509.94€ HT qui s'inscrit dans l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération.

Après avoir entendu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le montant de l'avenant 2 à l'entreprise MISSENARD d'un montant de 1 248.42 € HT précité ci-dessus ;

AUTORISE EAD, mandataire désigné pour cette opération, à signer l'avenant au marché de travaux, au nom et pour le compte de la commune ;

La présente délibération sera transmise au Contrôle de Légalité, en application de l'article 3 de la loi du 2 Mars 1982.

Reconduction de la prime de fin d'année

A l'unanimité des présents, le Conseil municipal décide de reconduire la prime de fin d'année versée avec le salaire de novembre et qui correspond à un demi-treizième mois pour chaque année titulaire ou contractuel.

Informations diverses

- Madame Chantal SIMONETTI informe les élus des effectifs de la rentrée des classes. Il y a 132 élèves en primaire et 62 en maternelle et alerte les élus du manque de place au niveau du restaurant scolaire et de la restauration des élèves du primaire dans la salle Jean Delannoy. Il conviendrait d'avoir une réflexion sur cette situation qui ne peut durer dans le temps.
- Correspondant Incendie et Secours : Monsieur Jean-Pierre QUIRIN est nommé Correspondant Incendie Secours auprès des services Préfectoraux.

- Restauration scolaire : Le prestataire de la Commune « CONVIVIO » informe la municipalité d'une augmentation du prix du repas facturé à la commune. Nous subissons une augmentation de 0,1055 € par repas « Enfant » et « Adulte ». A partir du 1^{er} novembre 2022, CONVIVIO facturera à la collectivité : 4,1367 €TTC le repas pour un enfant et 4,7981 €TTC pour 1 adulte. Le Conseil municipal prend acte. Il conviendra d'avoir une réflexion sur l'augmentation du prix facturé aux familles pour la rentrée scolaire 2023/2024.
- Demande de l'Entreprise ROBERT Espaces verts : cette entreprise loue à la commune un terrain pour y déposer des copeaux de bois. Elle serait intéressée pour l'acquisition de ce terrain. Le Conseil municipal fait observer qu'il conviendrait que l'entreprise aménage de façon que le secteur soit plus propre. Le Conseil municipal autorise le Maire à approfondir les négociations.

Tour de table :

- Jean-Pierre ANGENARD : problème de ligne téléphonique
- Jean-Pierre QUIRIN :
 - o Illuminations de Noël au centre commercial, à l'église et à la mairie
 - o Chaufferie bois : travaux retardés. Le Silo à granulés initialement prévu semaine 45 est programmé semaine 50.
 - o Restaurant scolaire : pour la mise en service de la sauteuse multifonction il faut refaire le branchement d'assainissement qui est non conforme. Travaux supplémentaires à prévoir.
- Guy COLLET :
 - o Confirmation de l'Entreprise REBITEC pour la construction de l'ossuaire en fin d'année. La colonne du « Jardin du souvenirs est programmée pour le printemps 2023 : en effet, l'entreprise rencontre des problèmes d'approvisionnement en granit Breton.
 - o La porte du cimetière a été repeinte.
 - o Le columbarium est à nettoyer.
- Réunion sur le Médical (recherche de médecins) : réunion des responsables « santé » des différentes communautés d'Agglomération : Vernon/Dreux et Evreux
- Luc CHARRIER demande où en est le problème de poteau Orange rue du Beau Tertre. Le remplacement serait prévu pour fin octobre sous toute réserve,
- Yannig LENOUVEL :
 - o Réunion AVP (avant-projet) : 17/11/22 en présence d'un bailleur social pour le devenir de la friche industrielle. Un mail sera envoyé aux conseillers municipaux. Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a rendez-vous avec le Président du Département concernant les financements pour ces friches industrielles.
- Une réflexion est à avoir sur la construction d'une classe supplémentaire et la suppression de la classe mobile ainsi que l'agrandissement du restaurant scolaire.
- Monique PENOT demande où en est le projet de la Gare. Budget prévisionnel de 80 000 €, il conviendrait que la SNCF finance ce projet.
- Gille MARQUAIS demande qu'un tour de la commune soit fait pour les problèmes de sécurité.
- Projet de création d'une forêt au Bief : notre dossier est à l'étude au Groupe Ariane

L'ordre du jour étant épuisé,
Ont signé au registre les membres présents